

Founex!

Journal Communal de Founex



*La Municipalité vous souhaite de
très bonnes fêtes de fin d'année!*

Au sommaire de cette édition

- Informations de la Municipalité
- Dernières séances du Conseil
- Des pavés pour renforcer la route
- Cambriolages : Protéger son domicile
- Guide des élections communales 2021

Informations de la Municipalité

Personnel communal

Départ à la retraite de Mme Françoise Décotterd

Mme Françoise Décotterd a pris une retraite anticipée en date du 31 juillet dernier. Cette dernière a œuvré pendant plus de 30 ans en tant que préposée au Contrôle des habitants et remplaçante du greffe municipal. Elle s'occupait par ailleurs du Service des naturalisations et de la Police des constructions.

Le poste de préposée au Contrôle des habitants a été confié à Mme Célia Jésus, laquelle assistait déjà Mme Décotterd depuis plus de 10 ans.

Nous souhaitons une très belle retraite à Mme Décotterd.

Engagement de M. Nicolas Paquier

Afin de remplacer Mme Décotterd pour les tâches de la police des constructions et du service des naturalisations, la Municipalité a engagé M. Nicolas Paquier. Agé de 39 ans, Nicolas est un enfant de Founex. Il collaborera également étroitement avec les Chefs du service des extérieurs et du service des bâtiments.

Finances communales

Recours contre la facture sociale

Les communes vaudoises participent depuis plusieurs décennies aux dépenses sociales cantonales. Cette participation, appelée « facture sociale », se compose du coût de différents régimes sociaux et sa répartition entre les communes s'effectue selon la méthode péréquative en vigueur.

Il s'est toutefois avéré que pour 2019, notre participation à la péréquation totale représentait un pourcentage de 70,6 % par rapport aux revenus fiscaux de la commune. Dès lors, le poids des factures péréquatives, notamment de la facture sociale, paraît excessif, comme le montre l'évolution de cette dernière depuis 2006.

C'est pourquoi, la Municipalité a décidé, à l'instar de plusieurs autres communes vaudoises, de déposer un recours « commun » contre la facture sociale 2019.

Bâtiments communaux

Salle de spectacles – Importants dégâts des eaux

Fin septembre dernier, la rupture d'une conduite d'eau potable a causé de considérables dégâts dans notre salle de spectacles. Le parquet, ainsi que le carrelage du rez-de-chaussée, devront être entièrement remplacés et les salles de danse sises au sous-sol ont également été endommagées. Les travaux sont en cours pour la remise en état de notre salle et nous espérons que celle-ci sera à nouveau utilisable dans le courant du 1er trimestre 2021. Par ailleurs, les travaux de remplacement de la conduite endommagée ont été effectués par l'intermédiaire des SITSE, propriétaire de cette canalisation.

Routes, chemins et places publiques

Voiture Mobility – Parking de la maison de Commune

En application de la politique de développement durable de notre Commune, et dans le cadre plus spécifique de la mobilité douce, il est maintenant possible à nos habitants de souscrire à une offre de « car-sharing » sous la forme d'un véhicule électrique de la société Mobility.

La collaboration avec cette société a débuté durant l'été 2020 par la mise à disposition d'une Renault ZOE, stationnée sur le parking de la maison de Commune. Cette collaboration vise deux objectifs : d'une part, l'utilisation de ce moyen de transport pour toute personne intéressée au sein de notre population et, d'autre part, la possibilité de réserver ce moyen de transport écologique par nos collaborateurs, ceci en fonction de leurs besoins.

En cas d'intérêt ou de question, notre Greffe communal se tient à votre disposition. Bonne route !



La Municipalité tient enfin à vous adresser ses meilleurs vœux de bonheur et de santé à l'occasion de ces fêtes de fin d'année qui seront quelque peu spéciales. Elle espère vivement que l'année 2021 se déroulera sous de meilleurs auspices que 2020 et vous souhaite, ainsi qu'à vos familles et vos proches, une très bonne santé.

La Municipalité

Fermetures de fin d'année

Administration

Les bureaux de l'administration communale seront fermés **du jeudi 24 décembre 2020 au 1^{er} janvier 2021 inclusivement**. La réouverture aura lieu **le lundi 4 janvier 2021**, aux horaires habituels.

Déchetterie

La déchetterie suivra quant à elle le planning suivant :

Jusqu'au mercredi 23 décembre 2020	Ouverte aux horaires réguliers
Du jeudi 24 au samedi 26 décembre 2020	Fermée
Du lundi 28 au mercredi 30 décembre 2020	Ouverte aux horaires réguliers
Du jeudi 31 décembre 2020 au samedi 2 janvier 2021	Fermée
A partir du lundi 4 janvier 2021	Ouverte aux horaires réguliers

Dernières séances du Conseil

Prochaines séances

Lundi 15 février 2021,
à 20h15

Lundi 26 avril 2021,
à 20h15

Lundi 21 juin 2021,
à 18h30

Les lieux de ces séances
restent à déterminer
selon la remise en état de
la salle de spectacles.

Lors de sa séance du 14 septembre 2020, le Conseil communal de Founex a :

Approuvé le préavis N° 82/2016-2021 concernant une demande de crédit de CHF 220'000.00 en vue de l'étude d'autonomie énergétique des bâtiments du centre communal ;

Approuvé le préavis N° 84/2016-2021 concernant une demande de crédit complémentaire de CHF 28'757.50 pour financer l'étude d'aménagements des espaces publics aux abords du Centre communal (dépassement du préavis N° 59/2016-2021) ;

Approuvé le préavis N° 85/2016-2021 concernant le rapport de gestion et les comptes 2019 ;

Approuvé le préavis N° 86/2016-2021 concernant l'arrêté communal d'imposition 2021.

Par la suite, le Conseil s'est réuni le 9 novembre 2020 et a :

Approuvé le préavis N° 81/2016-2021 concernant une demande de crédit de CHF 798'000.00 TTC en vue de financer le remplacement de la chaudière à mazout par des pompes à chaleur (PAC) des quatre immeubles communaux du chemin de la Forge 22 ;

Approuvé le préavis N° 83/2016-2021 concernant une demande de crédit de CHF 158'000.00 TTC destinée à financer l'aménagement d'un trottoir le long de la route de Céligny entre le chemin des Racettes et le chemin des Peudex ;

Approuvé le préavis N° 87/2016-2021 relatif à la reconduction du DISREN pour la période 2020-2025 (modification du préavis N° 80/2016-2021) ;

Approuvé le préavis N° 88/2016-2021 concernant une demande de crédit de CHF 1'716'000.00 TTC en vue de financer les travaux de rénovation des toitures de l'école et de production d'électricité par l'installation de cellules photovoltaïques, ainsi que de mise aux normes de la sécurité et de la sécurité incendie en milieu scolaire.

Enfin, la dernière séance de l'année 2020 du Conseil communal a eu lieu le lundi 14 décembre dernier, durant l'élaboration de la présente édition. Les décisions de cette séance seront donc communiquées dans le prochain journal communal.

Des pavés pour renforcer la route

Comme vous l'aurez peut-être constaté, nous avons tout récemment fait procéder à la réfection des bords de la chaussée du Chemin des Prés Doraux. Pour donner suite aux interrogations de certains de nos concitoyens quant à l'utilité et la solidité de cet aménagement, nous vous détaillons ci-après son fonctionnement.

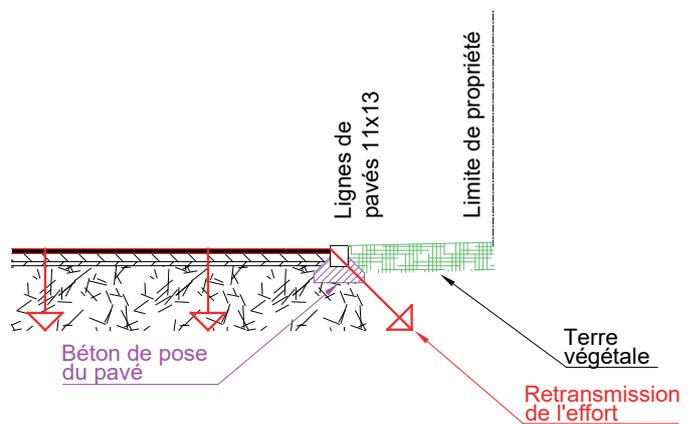
En préambule, il y a lieu de rappeler que le bord de la route du Chemin des Prés Doraux s'était fortement dégradé au fil du temps, et plus particulièrement ces dernières années. En effet, celui-ci se creusait peu à peu lorsque les véhicules se croisaient et lorsque les eaux pluviales ruisselaient en direction des bandes herbeuses. Cet état de fait a provoqué un affaiblissement considérable du bord de la chaussée, qui a finalement engendré une casse du revêtement de la route.

Afin de pallier ce problème, le service des extérieurs a dès lors proposé de mettre en place une ligne de pavés et d'ajouter une grille de route afin d'améliorer l'évacuation des eaux de ruissellement.

Cette ligne de pavés permet de renforcer le bord de la route, mais il s'avère qu'elle permet également de préserver la route elle-même.



En effet, comme le montre ce schéma de coupe, les pavés sont encastés dans un béton de pose qui permet de répartir l'« effort », soit la pression, sous la route et dans un angle de 45 degrés vers l'extérieur. Cette répartition des forces permet d'éviter que le bord de route ne se fragilise en soutenant tout le poids d'un véhicule lors d'un croisement.



Bien évidemment, ces lignes de pavés permettent aussi de guider les eaux de ruissellement vers les grilles de route, ce qui permet de réduire les risques d'érosion. Relevés de seulement 4 cm, ces pavés n'occasionnent aucun dégât aux véhicules devant se croiser.

La grille de route nouvellement installée permet quant à elle d'augmenter la capacité de récolte des eaux sur cette chaussée, notamment lors d'importantes averses.

Cambriolages: Protéger son domicile

La fin de l'année est une période particulièrement propice aux cambriolages. Depuis l'automne et le raccourcissement des jours, les cambrioleurs aperçoivent plus facilement les logements inoccupés, ce qui leur permet de sévir. De plus, les fêtes de fin d'année impliquent des départs en vacances et des réunions de familles entre autres, ce qui augmente le risque de voir son logement cambriolé. La prévention de la criminalité de la police cantonale émet dès lors quelques consignes à suivre.

Peu importe le mode opératoire, que ce soit par effraction ou par introduction clandestine, les cambrioleurs déterminent leurs cibles rapidement en se posant les questions suivantes :

- L'habitation donne-t-elle l'impression d'être occupée ?
- Est-ce que les voies d'introduction sont cachées des passants ?
- Y a-t-il des signes de système d'alarme ?
- Y a-t-il des signes de négligence ou d'usure (portes, fenêtres, serrures de mauvaise qualité, ouvertes ou nécessitant des réparations) ?

En effet, le cambrioleur recherche la facilité, la rapidité et la discrétion. Les possibilités de fuite (transports publics, grands axes, voies de communications) jouent également un rôle important.

Si le risque zéro n'existe pas, vous pouvez le réduire par des réflexes simples et sans forcément recourir à des moyens sophistiqués ou onéreux tels que la vidéosurveillance ou les alarmes électroniques. L'objectif étant de décourager le cambrioleur et de le dissuader d'agir. Pour ce faire, il existe trois échelons de protection contre les cambriolages, privilégiant avant tout des mesures organisationnelles, puis mécaniques et enfin, si besoin, électroniques. Cette pyramide des moyens tient également compte des aspects économiques.

1) Mesures organisationnelles

Ces mesures sont les plus simples à mettre en place.

- N'oubliez pas de mettre vos valeurs à l'abri. Elles doivent être hors du parcours habituel du voleur (chambre à coucher, salle de bains, salon). Vous pouvez également les mettre dans un coffre.
- Simulez votre présence avec de la lumière, une radio, une télévision ou un peu de désordre. Vous pouvez faire s'allumer périodiquement les appareils ou les éclairages à l'aide d'une minuterie.

2) Mesures mécaniques entravant l'accès aux propriétés

Les cambrioleurs réalisent leurs forfaits en quelques minutes. S'ils constatent que plus de temps leur est nécessaire, il y aura plus de chance qu'ils renoncent.

- Fermez vos portes et fenêtres, y compris des pièces annexes (caves, garages, etc.), même lorsque vous êtes chez vous.
- Faites poser une rosace de protection sur le cylindre de votre porte.
- Protégez vos baies vitrées et fenêtres en posant des verrous.

3) Mesures électroniques

- Installez des détecteurs de mouvement qui enclenchent un éclairage sur toutes les façades.
- Branchez l'alarme, si vous en avez une, et ce même pour une courte absence. Les systèmes d'alarme peuvent être un complément efficace à la protection mécanique contre les cambriolages. Il est toutefois à noter que dans le canton de Vaud, les alarmes supposent que leur propriétaire dispose des moyens permettant de répondre à l'obligation réglementaire de la « levée du doute ». En d'autres termes, avant que la police n'intervienne, une personne (le locataire/propriétaire ou une centrale professionnelle) doit avoir

vérifié que l'avertisseur s'est enclenché à bon escient. Lors d'interventions pour de fausses alertes, la police peut facturer des frais allant de CHF 500.00 à CHF 1'000.00.

Pour se protéger, il n'est ainsi pas nécessaire de transformer sa maison en bunker, mais il reste judicieux de mettre en place quelques mesures élémentaires.

Par ailleurs, si vous repérez des véhicules suspects ou des personnes qui se comportent étrangement près de votre logement ou de votre voisinage, ou si vous entendez des bruits qui pourraient provenir d'un cambriolage (bris de fenêtres, éclats de bois, forages, coups de marteau, etc.), informez-en immédiatement la police au 117. La Police récolte volontiers toutes les informations, photos ou vidéos des cas suspects. Hors urgences, vous pouvez transmettre ces renseignements par le biais des postes mobiles de la gendarmerie, présents à Founex une fois par mois sur la place villageoise.

Ces conseils sont trouvable sur www.votrepolice.ch, qui vient d'être entièrement remanié. Ce site rassemble des conseils de prévention sur différentes thématiques, des statistiques pour chaque commune et l'ensemble du canton ainsi que d'autres informations utiles. Pour en revenir aux cambriolages, il y est notamment possible de demander une analyse sécuritaire de votre habitation.

Aparté concernant le démarchage frauduleux

Nous profitons par ailleurs de cet article pour vous informer brièvement de cas de démarchages frauduleux. En effet, il nous a été rapporté que certaines personnes peu scrupuleuses viennent proposer des services divers au porte à porte tout en prétextant avoir été mandaté par la Commune. Il s'agit bien évidemment de tentatives de tromperie pour mettre en confiance les personnes visées, voire éventuellement d'une méthode de repérage en vue d'un cambriolage. Ne laissez donc jamais entrer ces personnes.

Nous vous rappelons que la Commune de Founex n'engage pas et n'engagera jamais de démarchage. En effet, nos services ou mandataires ne peuvent éventuellement se rendre chez l'habitant que dans le cadre d'une affaire en cours, auquel cas les personnes auront été averties au préalable sous la forme d'un courrier.



VOTREPOLICE

Calendrier provisoire des manifestations 2021

En raison de l'épidémie en cours depuis le début de l'année 2020, de nombreuses manifestations sont impactées selon les annonces de restrictions du Conseil fédéral et du Conseil d'Etat vaudois. Nous avons toutefois décidé de détailler ici les manifestations de l'année prochaine telles qu'elles sont initialement prévues par les sociétés locales. Etant donné que celles-ci sont fortement sujettes à changements ou annulations, nous tenterons de maintenir autant que possible à jour ce calendrier sur notre site internet.

Date	Organisation	Manifestation	Lieu
Vendredi 8 janvier 2021	Sortie 10	Brûle-Sapins	Parking du Centre Sportif
Mardi 19 janvier 2021	Bénévoles Founex	Après-midi « Jeux »	Salle de spectacles - foyer
Mercredi 10 février 2021	Founex-Loisirs	Atelier Saint-Valentin	Salle de spectacles - foyer
Samedi 13 février 2021 & Dimanche 14 février 2021	Harmonie de Terre Sainte	Concerts annuels	Salle de spectacles
Mardi 16 février 2021	Bénévoles Founex	Après-midi « Jeux »	Salle de spectacles - foyer
Samedi 6 mars 2021	Helvétique	Soirée annuelle	Salle de spectacles
Samedi 13 mars 2021	Helvétique	Soirée annuelle	Salle de spectacles
Mardi 16 mars 2021	Bénévoles Founex	Après-midi « Jeux »	Salle de spectacles - foyer
Samedi 20 mars 2021 & Dimanche 21 mars 2021	Cercle d'escrime	Tournoi	Salle de spectacles - foyer
Dimanche 28 mars 2021	Founex-Loisirs	Rallye de Pâques	Extérieur
Du mardi 30 mars 2021 au jeudi 1 ^{er} avril 2021	Founex-Loisirs	Troc de vêtements printemps-automne	Salle de spectacles
Mardi 20 avril 2021	Bénévoles Founex	Après-midi « Jeux »	Salle de spectacles - foyer
Samedi 24 avril 2021	Sortie 10	Soirée disco	Salle de spectacles
Samedi 1 ^{er} mai 2021	Helvétique & Sortie10	Loto reporté de 2020	Salle de spectacles
Samedi 8 mai 2021	Club Nautique	Ouverture de la saison	Port de Founex
Dimanche 9 mai 2021	Helvétique	Loto reporté de 2020	Salle de spectacles
Mercredi 12 mai 2021	Founex-Loisirs	Atelier de Printemps	Salle de spectacles - foyer
Mardi 18 mai 2021	Bénévoles Founex	Après-midi « Jeux »	Salle de spectacles - foyer
Mercredi 19 mai 2021	Founex-Loisirs	Atelier bricolage été indien	Salle de spectacles - foyer
Samedi 22 mai 2021	Founex-Loisirs	Marché aux fleurs	Parking de l'Auberge
Samedi 26 juin 2021 & Dimanche 27 juin 2021	Club Nautique	Régates	Port de Founex
Dimanche 1 ^{er} août 2021	Comité du 1er août	Fête nationale	Centre communal - cantine
Samedi 14 août 2021	Club Nautique	Régate des Châteaux	Port de Founex
Du lundi 16 août 2021 au vendredi 20 août 2021	Semaine du Soir Founex	Semaine du soir	Port de Founex
Vendredi 27 août 2021 & Samedi 28 août 2021	USLF	Fête au village	Grand'Rue
Mardi 14 septembre 2021	Bénévoles Founex	Après-midi « Jeux »	Salle de spectacles - foyer
Samedi 18 septembre 2021 & Dimanche 19 septembre 2021	Club Nautique	Critérium Surprise et Grand Surprise	Port de Founex
Samedi 25 septembre 2021	Sortie 10	Soirée à thème	Centre communal
Du mardi 5 octobre 2021 au jeudi 7 octobre 2021	Founex-Loisirs	Troc de vêtements automne/hiver	Salle de spectacles
Mardi 19 octobre 2021	Bénévoles Founex	Après-midi « Jeux »	Salle de spectacles - foyer
Mercredi 27 octobre 2021	Founex-Loisirs	Atelier Halloween	Salle de spectacles - foyer
Samedi 6 novembre 2021	Club Nautique	Soirée de clôture	Salle de spectacles - foyer cuisine
Mercredi 10 novembre 2021	Founex-Loisirs	Atelier lanternes	Salle de spectacles - foyer
Samedi 13 novembre 2021	Founex-Loisirs	Soirée raclette	Salle de spectacles
Mardi 16 novembre 2021	Bénévoles Founex	Après-midi « Jeux »	Salle de spectacles - foyer
Vendredi 19 novembre 2021	USTS	Repas de soutien	Salle de spectacles
Dimanche 28 novembre 2021	Founex-Loisirs	Illumination sapin	Chemin de la Poste
Samedi 4 décembre 2021	USTS	Loto	Salle de spectacles
Dimanche 12 décembre 2021	Helvétique & Sortie10	Loto	Salle de spectacles
Samedi 18 décembre 2021	Helvétique & Sortie10	Loto	Salle de spectacles
Dimanche 19 décembre 2021	Founex-Loisirs	Visite du Père Noël	Centre communal